

L'un des faits importants de notre débat d'aujourd'hui, c'est qu'à toutes fins utiles, nos discussions sont déjà télévisées en un certain sens. Certes, les caméras de télévision restent derrière les portes de la Chambre ou sont situées dans les studios de la ville. Je ne veux certes pas dire que l'utilisation de la radio ou de la télévision aux fins d'interviewer les députés à l'extérieur de la Chambre devrait être en quelque sorte limitée—je tiens à le préciser sans ambages—ni même que la présence de la télévision et de la radio à la Chambre devrait empêcher les députés de paraître devant les caméras de télévision situées à l'extérieur ou qu'il serait souhaitable qu'on les en empêche.

Mon argument, c'est que nos travaux seraient mieux connus peut-être si nous admettions à la Chambre la radio et la télévision, car il arrive, bien entendu, qu'à l'extérieur celles-ci présentent parfois les opinions de représentants dont la probité et le jugement ne font aucun doute, comme moi-même, et à d'autres moments, un ministre donne à la télévision un réponse différente de celle qu'il a donnée à la Chambre. Je ne tiens pas à critiquer quiconque en déclarant que dans les couloirs de la Chambre, les interviews radio-diffusées sont souvent si considérées et si sélectives qu'elles donnent peut-être une fausse impression ou même une caricature de ce qui se passe ici. C'est là, peut-être, en un sens, un abus de la télévision comme moyen de communication, car celle-ci justement a une aptitude spéciale à montrer un événement pris sur le vif, plutôt qu'à en rendre compte. Résultat: les séances du Parlement prennent une apparence plus fiévreuse et plus partielle qu'elles ne le sont en réalité.

J'interviens dans ce débat car je m'inquiète de ce qui est en train d'arriver au Parlement. Je m'inquiète de ce que, dans l'esprit des Canadiens, les discussions dont ils entendent parler et celles dont ils subissent l'influence ne sont pas celles qui ont lieu à la Chambre ou au Parlement mais celles qu'ils voient ou entendent à la télévision ou à la radio. En d'autres termes, je m'inquiète de voir ravalé le Parlement. J'estime qu'il a été ravalé d'autres façons encore mais je pense aussi que la manière dont on utilise la radio et la télévision avilit le Parlement et qu'en tant que députés, nous devons reconnaître que si cela continue, le Parlement perdra graduellement toute importance aux yeux des citoyens du pays. Tous les députés de notre parti sont d'accord là-dessus et s'inquiètent de voir le Parlement ravalé pour une raison ou pour une autre. Nous ne sommes certainement pas

tous d'accord sur la solution à proposer mais je suis convaincu que, si on laisse aller les choses, cela réduira à néant l'efficacité de cette assemblée délibérante nationale.

Je le répète, avec toute l'insistance possible, je reconnais qu'il peut sans doute y avoir des différences d'opinions quant à la solution idéale, mais nous devons en trouver une: c'est indispensable si nous voulons rajeunir cette institution.

La question dont nous discutons en ce moment touche, dans une certaine mesure, le droit du public à connaître et à suivre, d'une façon aussi directe que possible, le déroulement des affaires publiques. Il est possible, que, moyennant certaines sauvegardes, la radio et la télévision puissent aider le public à mieux comprendre nos institutions canadiennes et nos procédures politiques et permettre aux Canadiens d'être mieux renseignés sur les affaires publiques. C'est une éventualité que nous ne pouvons manquer d'envisager. Cela les encouragerait à participer davantage à la vie publique et aux discussions sur les affaires de l'État. J'aime à croire, tout au moins, que le Parlement serait plus respecté s'il était mieux connu. Peut-être critiquerait-on moins les débats parlementaires si l'on avait plus souvent l'occasion d'entendre la Chambre débattre des mesures les plus importantes. Nous pourrions sans doute réduire la suspicion qui entoure le Parlement qu'on accuse d'être isolé du pays si les citoyens pouvaient entendre leurs représentants y prendre la parole.

Nous avons, en puissance, dans ce moyen de communication un instrument remarquable d'éducation et d'information, que nous devons traiter avec le plus grand respect à cause de sa portée étendue. Ce n'est pas un domaine dans lequel nous pouvons nous permettre de nous lancer à l'aveuglette. D'autres députés ont mentionné certains aspects dont nous devons tenir compte, et je ne propose certes pas d'ouvrir soudainement le Parlement à la télévision. Il me semble que nous devrions commencer par faire des expériences en admettant la radio ou la télévision au comité ou ailleurs. J'estime aussi que toute la Chambre aurait avantage à étudier soigneusement, peut-être par l'entremise d'un comité, comment il vaudrait mieux commencer. La discussion d'aujourd'hui donne aux députés l'occasion d'exprimer leurs propres appréhensions.

Je ne retiendrai pas la Chambre davantage car je n'ai vraiment qu'une seule chose à souligner: si nous permettons à la radio et à la télévision de servir à l'extérieur de la Chambre seulement, le Parlement en sera